



RÉUNION
COMMISSION
DE QUARTIER

CHEVREUL . PARC

Compte rendu du : 15/06/2021

Gymnase de l'école Colombière

I. TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LES HABITANTS

II. BUDGETS PARTICIPATIFS

Projets 2019 - point d'étape

Projets 2021 - vote

III. VIE DE QUARTIER

Le Tempo – actualités

IV. INFORMATIONS DIVERSES

Évolution de la participation citoyenne – point d'étape

Animations de l'été 2021



COMMISSIONS DE QUARTIER

CO-CONSTRUIRE LA VILLE

CHEVREUL-PARC

LISTE DES MEMBRES

<p><u>COLLÈGE DES HABITANTS</u></p> <p>PERSONNES RESSOURCES 1 Brigitte BARROUILLET 2 Sylvain TRICHARD-COMPAROT – Coprésident habitant titulaire 3 Michel CONON <i>excusé</i> 4 Marie-Françoise JACQUET <i>excusée</i> 5 Nadine LANA O <i>excusée</i></p> <p>JEUNES 6 Charles COULON <i>absent</i> 7 Emma SIMON <i>excusée</i> 8 Léonore SIMON <i>excusée</i></p> <p>HABITANTS 9 Frédéric MOREAU 10 Elise BOSSET 11 Jean-Pierre CHATEL <i>excusé</i> 12 Françoise CORNIER 13 Maryse ANDRE 14 Josiane FASSIN 15 Chantal NORMAND 16 Jean-Paul SIMONIN 17 Odette GRANGE 18 Marie GUELAUD 19 Ann Mary GUENGARD 20 Michel HERITIER 21 Dominique MYOTTE 22 Philippe PRIVAT 23 René RAMBUR 24 Jean-Marc NARBONI 25 Françoise ROBERT <i>absente</i> 26 Frédéric ROGER <i>absent</i> 27 Christophe SIMON 28 Lionel HOULLIER 29 David VAUGHN 30 Ismaël KHADIR <i>absent</i></p>	<p><u>COLLÈGE DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES</u></p> <p>1 Association Franco-Turque de Bourgogne <i>absente</i> 2 Association La Vie Nouvelle 3 Association du Faubourg Saint-Pierre 4 Association UFC Que Choisir de Côte d'Or <i>excusée</i> 5 Association «J'aime mon quartier» 6 Collectif A4 Designers <i>absent</i> 7 Association Les Amis des Allées 8 Lycée le Castel <i>absent</i></p> <p><u>COLLÈGE DES ÉLUS</u></p> <p>1 Océane CHARRET–GODARD, Coprésidente élue titulaire <i>excusée</i> 2 Nadjoua BELHADEF, Coprésidente élue suppléante <i>excusée</i> 3 Marien LOVICH I 4 Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN 5 Caroline JACQUEMARD 6 Fabien ROBERT</p> <p><u>COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES</u></p> <p>1 Dolorès ABRAHAM <i>absente</i> 2 Olivier LEROY <i>excusé</i> 3 Irène BONY 4 Élodie CHATAGNIER – Coprésidente habitante suppléante <i>absente</i> 5 Sébastien GHYS <i>excusé représenté par l'équipe du Tempo</i></p>
--	---



**COMMISSIONS DE
QUARTIER**

CO-CONSTRUIRE LA VILLE

CHEVREUL-PARC

Christophe Avena, adjoint au maire délégué à la démocratie participative, à la sécurité civile, au plan de sauvegarde et **Sylvain Trichard-Comparot**, co-président habitant de la commission, remercient les membres de leur présence.

Christophe Avena excuse **Océane Charret-Godard**, co-présidente élue de la commission, prise par d'autres obligations.

Puis il est procédé à l'appel des membres de la commission.

I. TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LES HABITANTS

Christophe Avena introduit ce temps d'échange, durant lequel diverses questions sont soulevées par les membres de la commission :

Qu'en est-il du budget participatif 2020 ?

En raison de la crise sanitaire, le budget participatif de l'année 2020 n'a pas été utilisé. Il est donc demandé si, par conséquent, le budget 2021 a été augmenté. **Christophe Avena** rappelle qu'un budget ne se compense pas d'une année sur l'autre. Le budget reste donc à hauteur de 40 000 €.

Stationnement poids lourds entre le boulevard Robert Schuman et la place Wilson

Le stationnement des poids lourds est interdit dans cette zone. Après avoir averti l'an dernier **Nathalie Koenders** de stationnements illégaux cours Général de Gaulle et qu'elle ait transmis le dossier au service compétent, les camions continuent malgré tout d'y stationner. **Christophe Avena** souhaite que cette demande soit renouvelée aux services concernés.

Feux non-synchronisés au carrefour boulevard Schumann – rue Chevreul

La dangerosité de ce carrefour est signalée, notamment sur les feux de circulation, qui ne seraient pas synchronisés entre les voitures et les piétons. Il est rappelé que les services techniques ont déjà traité cette problématique en se rendant sur les lieux et que celle-ci a fait l'objet d'une réponse la plus adaptée possible.

Christophe Avena propose de réinterroger les services sur ce sujet et notamment sur le fonctionnement de la boucle magnétique.

Question de responsabilité, lors d'un accident entre un cycliste et une voiture, au croisement de la rue Longvic et du docteur Laval

Christophe Avena rappelle que dans ce cas, le code de la route est appliqué. Si un panneau « cédez le passage » est indiqué pour le cycliste, la voiture est prioritaire et inversement. Sinon, la règle de la priorité à droite est effective.

Michel Dauvergne, représentant de l'association du faubourg Saint-Pierre, rappelle que son association est à l'origine de cette modification de la circulation, dans cette zone et de la fin du sens unique de circulation de la rue de Longvic. Après une dizaine d'années de négociations et de mise place, **Michel Dauvergne** fait part de sa satisfaction liée à l'aboutissement du projet. De fait, il permet une réduction de la vitesse de circulation dans la rue et une diminution des risques alors que les vélos remontent la rue à contre-sens. Il est également rappelé des stationnements non réglementaires des camions, débordant sur les trottoirs, ainsi que du manque de place pour les voitures sur la route, les obligeant à chevaucher la piste cyclable.

II. BUDGETS PARTICIPATIFS

1. Projets 2019 - point d'étape

Sylvain Trichard-Comparot indique que tous les projets 2019 ont été réalisés. Seul le projet inter-quartier de valorisation des arbres du lac Kir, n'a pas pu, à ce jour, être mis en œuvre. Ce projet avait été retenu par les commissions de quartier Chevreul-Parc et Grésilles, en 2018, pour un budget total de 6 000 € (3 000€ avaient été fléchés par chacune des deux commissions).

En 2020, un travail s'est engagé avec le Jardin des Sciences et le service des Espaces Verts. Le site ne comptant aucun arbre remarquable, les services avaient proposé de sélectionner certaines essences et de faire travailler la commission sur des textes explicatifs.

Sylvain Trichard-Comparot rappelle que quatre membres de la commission de quartier avaient fait des propositions de panneaux et qu'une des membres avait travaillé à la rédaction de trois panneaux.

Cette année, lors de la commission de quartier des Grésilles qui s'est tenue le 25 février, les membres de la commission ont décidé de se désengager du projet. De fait, le budget initial de 6 000€ devra être réduit de moitié et le nombre de panneaux également (de 16 à 8 panneaux).

Dans la situation présente et suite à divers échanges, les membres de la commission décident majoritairement de conserver le projet, soit la création de 8 panneaux, pour un budget de 3 000€ (0 «contre» et 4 absentions).

Sylvain Trichard-Comparot précise qu'un groupe de travail sera mis en place à la rentrée pour le suivi et la réalisation de ce projet.

2. Projets 2021 - vote

Sylvain Trichard-Comparot conduit l'animation de ce point, en proposant d'étudier, en priorité, les projets recevables au titre de la commission Chevreul-Parc et de ne pas systématiquement revenir sur les projets considérés comme «hors dispositif», hormis s'ils entraînent des interrogations.

Il est rappelé que le budget alloué à la commission s'élève à 40 000 € et qu'il inclut dorénavant la possibilité de retenir des projets relevant des dépenses de fonctionnement.

Quelques-uns des projets recevables font l'objet d'échanges plus approfondis :

Concernant la « mise en place d'un parcours sportif le long des allées cavalières du parc de la Colombière », **Marien Lovichi** rappelle que le parc de la Colombière fera l'objet d'un grand projet de valorisation, pour ses 350 ans, en 2024.

Dans ce cadre, il propose de ne rien précipiter et d'inviter le porteur du projet, le moment venu, à s'associer aux réflexions qui seront menées.

Le projet relatif à l'animation de la place Wilson a été déposé deux fois : au titre de la commission de quartier centre-ville et au titre de la commission Chevreul-Parc. **Christophe Avena** fait remarquer qu'il n'a pas été hiérarchisé par la commission centre-ville, qui s'est déroulée le 3 juin. La place Wilson étant affectée au quartier centre-ville, selon le découpage en vigueur, les membres de la commission Chevreul-Parc décident de s'aligner sur la décision de la commission centre-ville et de ne pas retenir le projet.

Quant au projet de valorisation du rond-point rue de Longvic, déposé par **Michel Dauvergne**, l'ensemble de la commission s'accorde sur l'intérêt et l'opportunité de le mettre en œuvre. Il est proposé que le projet soit repris par la ville afin d'être étudié de manière plus élargie, au travers la valorisation du rond-point mais aussi de sa dénomination, dans le but de créer une véritable identité à la rue de Longvic. **Marien Lovichi** rappelle d'ailleurs que le Consortium va être renouvelé et fait part de son soutien à cette proposition.

Au sujet de la végétalisation et de la sécurisation du bord du Suzon, **Fabien Robert** met l'accent sur l'importance de la mobilisation des habitants, dans le succès d'un tel projet. Il souhaite que les habitants du quartier s'y consacrent et s'investissent dans sa réalisation. Il insiste également sur la nécessaire mobilisation des habitants, pour faire vivre un composteur de quartier, de manière vivante et collective.

Au terme des débats et de discussions constructives, les membres de la commission décident de retenir les quatre projets suivants, au titre des budgets participatifs 2021 :

Arborer des lampadaires de la rue de Longvic avec des kakémonos	18 200,00 €	5 abstentions
Végétalisation et sécurisation du bord du Suzon	5 300,00 €	1 « contre » 2 abstentions
Mise en place d'un composteur dans le quartier	1 500,00 €	3 abstentions
Création d'une peinture murale rue Amiral Pierre	15 000,00 €	1 « contre » 1 abstention

Les projets retenus par les neuf commissions de quartier seront soumis au vote en Conseil Municipal, le 17 juin 2021. Des groupes de travail spécifiques seront mis en place à la rentrée pour mener ces projets à terme.

**PROJETS RECEVABLES
Chevreul-Parc**

Porteur du projet	Projet	Priorisation
1 Marie-Françoise Morin	<p>Toilettes sèches : Installer des toilettes sèches, dans le parc des Grandes Bergeries, très fréquenté par les petits dès qu'il fait beau. Il y a aussi beaucoup d'assistantes maternelles avec les enfants qu'elles gardent. Installer, dans tout le quartier, plus de bornes poubelles et sacs à crottes, les trottoirs sont jonchés de crottes.</p> <p>Réponse des services : Ce projet est réalisable. Coût d'une toilette sèche : 25 0000 € La mise en place de corbeilles et de canibox supplémentaires est en cours d'analyse par le service propreté.</p>	
2 Jérôme Guri	<p>Parcours sportif : Proposer un parcours sportif, le long des allées cavalières du parc de la Colombière, comme on peut en trouver au plateau de Chenôve, par exemple.</p> <p>Réponse des services : Des projets de ce type ont déjà été réalisés sur d'autres quartiers, comme au stade Epirey, sur le cours Junot, rue de l'Ecluse à Fontaine d'Ouche, terrain des Verriers à Chevreul-Parc. Cette demande est recevable au titre des budgets participatifs toutefois, il conviendrait de s'assurer, au préalable, que cela corresponde à un besoin d'un assez grand nombre de pratiquants. L'emplacement devra être étudié précisément, en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France. Coût estimatif : entre 20 000€ et 35 000 € en fonction du type d'équipement, qui sera à choisir avec la direction des Sports de la Ville.</p>	
3 Raphaël de la Brosse	<p>Réduire les déchets : Installer un composteur municipal, permettant aux habitants du quartier de jeter leurs déchets organiques et à des personnes intéressées, de pouvoir récupérer du compost.</p> <p>Réponse des services : Un site de compostage de quartier va voir le jour au centre social du Tempo. Sinon, pour mettre en place un nouveau site de compostage de quartier, il faut trouver un espace qui s'y prête (environ 15 m²), avoir une structure support (association, MJC...) avec 2 personnes formées guides-composteurs et 4 référents de site. Coût : 1500 €</p>	
4 Pauline Barbaux	<p>Place Wilson : La place Wilson est investie par divers habitants comme lieu de vie et de rencontres. L'idée est de développer ce mouvement par divers aménagements : mobilisation de la place centrale et de son kiosque et des espaces verts en début des allées du parc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - installer des tables de pique-nique - organisation de concerts, spectacles dansants, buvette - installer des tables de dames/échec (idée déjà mobilisée par le vendeur de café en vélo - qui pourra être renforcé avec du mobilier urbain dédié) - installation de transats (en dur - mobilier urbain) près d'une boîte à livres agrandie et rapprochée de la fontaine - tables de ping-pong, filet de badminton, terrain de pétanque, agrès sportifs/muscu (en début des allées du parc) 	

		<p>Réponse des services : Les projets d'animation pourraient être conduits par une association d'habitants. Les projets d'implantation de tables de jeux ou d'équipements sportifs devront être soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. La dangerosité du lieu devra également être prise en compte. Coût estimatif : 10 à 20 000 € en fonction du projet (type d'aménagement, nombre,...). La commande sera à clarifier pour réaliser l'investissement opportun.</p>	
5	Mehdi Ben Acer	<p>Espace extérieur de musculation : Implanter, au parc de la Colombière (côté avenue Jean-Baptiste Greuze), un espace dédié au renfort musculaire pour adultes : pectoraux, biceps, triceps, épaules, cuisses, dorsaux, en libre accès. Réponse des services : Des projets de ce type ont déjà été réalisés sur d'autres quartiers, comme au stade Epirey, sur le cours Junot, rue de l'Ecluse à Fontaine d'Ouche, terrain des Verriers à Chevreul-Parc. Cette demande est recevable au titre des budgets participatifs. Toutefois, il conviendrait de s'assurer, au préalable, que cela corresponde à un besoin d'un assez grand nombre de pratiquants. L'emplacement devra être étudié précisément, en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France . Coût estimatif : 20 000 € à 35 000 € en fonction du type d'équipement, qui sera à choisir avec la direction des sports de la Ville.</p>	
6	Nathalie Tixier	<p>Composteur partagé : Installer un composteur partagé, place Emmanuelle Adler. Pas loin de l'école Voltaire. Instructif pour les enfants, utile pour les habitants aux alentours, qui pourraient bénéficier, en retour, de compost. Réponse des services : Pour mettre en place un nouveau site de compostage de quartier, il faut trouver un espace qui s'y prête (environ 15 m²), avoir une structure support (association, MJC...) avec 2 personnes formées guides-composteurs et 4 référents de site. Coût : 1500€</p>	
7	Isabelle Pedro	<p>Installation de toilettes sèches dans le square Petit Bernard : Mes enfants et moi apprécions beaucoup les jeux et l'aménagement qui ont été réalisés depuis quelques temps déjà au square Petit Bernard, qui se situe entre l'école et notre domicile. Mais l'absence de toilettes accessibles nous manque pour en profiter pleinement, surtout lorsque l'on sort directement de l'école. Des toilettes sèches, comme celles installées au parc de la Colombière, vers les poneys, me semblent bien adaptées. Réponse des services : Ce projet est réalisable. Coût d'une toilette sèche : 25 0000 €</p>	
8	Michel Dauvergne	<p>Valorisation rond-point rue de Longvic à hauteur du 64 de la rue : Valorisation du rond-point installé à l'intersection de la rue de Longvic et de la rue Magenta avec : une végétalisation à l'identique de celle qui a été installée sur le rond-point qui se trouve à l'intersection de la rue Jean-Baptiste Greuze, de la rue des Moulins et du chemin de la Colombière. Si possible, installation d'une œuvre d'art, en partenariat avec le Consortium ; attribution d'une dénomination. Notre association propose le nom de Xavier Douroux, ce qui permettra de rappeler la présence du Consortium dans notre quartier et de perpétuer le souvenir de son premier fondateur .</p>	

		<p>Réponse des services : La végétalisation du rond-point est réalisable. Coût estimatif : 10 à 15 000 € Toutefois, la somme de 40 000€, provisionnée pour les budgets participatifs, serait insuffisante pour obtenir une œuvre d'art d'envergure et qui corresponde à l'espace identifié. Les œuvres placées en extérieur, du fait de leur dimension, peuvent atteindre des sommes plus importantes. Si la commission décidait d'utiliser l'entièreté de son budget pour ce projet, il faudrait prévoir l'intervention du Consortium, afin qu'il puisse orienter les membres vers un ou des artiste(s), puis contractualiser avec lui ou sa galerie.</p>	
9	Marie-Josèphe Ferrand	<p>Création d'une peinture murale : De plus en plus d'immeubles en béton émergent sur le territoire dijonnais. Ces constructions hautes et imposantes dénaturent des quartiers de petites maisons basses, autrefois verdoyants. Ces grands bâtiments offrent des surfaces murales conséquentes et qu'on peut offrir à des artistes urbains. La réalisation de peintures artistiques de grande ampleur, serait alors possible. Sur l'un de ces immeubles en construction dans la rue Amiral Pierre, nous aimerions proposer la réalisation d'une œuvre de street-art d'envergure, visible depuis la route, susceptible de donner une identité à ce quartier ; contribuant au bien-être des riverains contraints de subir les affres du PLUI-HD de la métropole dijonnaise. Un petit collectif d'habitants s'est constitué autour du projet. Réponse des services : Ce projet est réalisable. Toutefois, la réalisation d'une fresque doit se concevoir de la manière la plus participative possible et en concertation avec la direction de la culture de la Ville. S'agissant d'une copropriété, un accord formalisé des propriétaires devra être voté en assemblée générale de copropriété. Le coût sera à affiner en fonction du projet de la fresque (artiste choisi, taille de l'œuvre...). Coût estimatif : 15 000€</p>	
10	Thomas Bedrossian	<p>Végétalisation et sécurisation du bord de Suzon : Le chemin du pré versé, longeant le Suzon, est une promenade appréciée de tous les riverains et cela malgré l'absence de végétations. De plus, le Suzon est une oasis pour de nombreuses espèces animales, notamment d'oiseaux. L'implantation d'arbres le long du Suzon rendrait cette balade réellement oxygénante et apporterait un véritable refuge pour la faune locale. Enfin, les arbres permettraient de sécuriser les berges de la rivière grâce à leur système racinaire. En effet, cet automne, avec les fortes pluies ayant touché notre région, le Suzon a failli sortir de son lit et le risque d'effondrement était important. Réponse des services : La plantation de 20 arbres supplémentaires est possible sur les berges du Suzon. Coût : 5 300 €</p>	
11	Élodie Belland (Godard et Roussel Architectes)	<p>Arborer la rue de Longvic : La partie de la rue de Longvic située entre la place Wilson et le rond-point vers GDF est peu attrayante. Le but serait d'améliorer visuellement ce segment et le signaler comme lieu habité par des équipements œuvrant pour la création contemporaine. La proposition consiste à arborer les lampadaires de kakémonos dont l'iconographie sera confiée via une commande à des créateurs amenés à réfléchir sur la thématique de la nature. La sélection des artistes serait effectuée via un comité constitué des porteurs du projet</p>	

	<p>avec la commission de quartier. Cette sélection pourra se renouveler chaque année pour faire évoluer l'iconographie.</p> <p>Budget prévisionnel (deux options) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - installation d'un kakémono sur 12 lampadaires (entre 6 000 € et 10 000 €) - installation d'un double kakémono sur 12 lampadaires (entre 8000 € et 12 000 €). <p>Un changement de drapeaux est prévu chaque année (seule l'impression des kakémonos serait renouvelée).</p> <p>Réponse des services : Ce projet est réalisable. Toutefois, son financement, via le budget participatif, ne sera valable que pour une année.</p> <p>Coût : entre 10 000€ pour 12 kakémonos et 12 000€ pour 24 kakémonos (impression, supports prêts à poser, honoraires d'artistes, pose et dépose par un prestataire, pose d'une signalétique en début et fin de parcours)</p> <p>Ce projet demandera la mise en place d'un groupe de travail.</p>	
--	---	--

PROJETS RECEVABLES Inter-quartiers		
Porteur du projet	Projet	Priorisation
1 Delphine Prades	<p><u>Ateliers de fabrication d'Oyas à destination des Jardins partagés dijonnais :</u></p> <p>Je suis artisan céramiste au cœur de Dijon, Bricole et Barbotine, et dans une démarche éco-citoyenne participative, je propose des ateliers de fabrication d'Oyas pour les utilisateurs des jardins partagés de Dijon (ateliers adultes et parents-enfants). Les Oyas sont des poteries en argile micro-poreuse que l'on enterre à côté des plantes et que l'on remplit d'eau. L'humidité s'en échappe petit à petit selon les besoins de la plante qui l'aspire par succion. C'est un système d'arrosage vieux de 4000 ans, écologique et économique. 100% de l'eau utilisée par la plante, 50% d'économie d'eau, fabrication artisanale (et découverte du métier de céramiste) avec une matière naturelle et biodégradable, facilité d'utilisation.</p> <p>Réponse des services : Ce projet est réalisable. Le prix d'un atelier de 2h, pour 8 personnes maximum, matière première et cuisson comprises est de 190 €.</p>	
2 Nicolas Revert	<p><u>Maison du citoyen :</u></p> <p>En partant du constat que la crise de la COVID a provoqué de nombreux dommages dans notre société je propose un endroit dans lequel les citoyens pourraient se rendre (rencontres entre citoyens, tables rondes, sensibilisation des jeunes à l'environnement et au savoir-vivre ensemble, découverte pour les enfants du patrimoine dijonnais, journées de sensibilisation sur le handicap...).</p> <p>Réponse des services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontres entre citoyens, tables rondes, sensibilisation des jeunes à l'environnement et au savoir-vivre ensemble <p>Chacun des 9 quartiers de la Ville de Dijon est doté d'une maison de quartier qui offre aux enfants, adolescents et aux familles une variété d'activités socio-éducatives, culturelles et sportives, mais qui propose aussi des accompagnements aux familles dans différents domaines (scolarité, éducation, soutien aux parents...).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découverte pour les enfants du patrimoine dijonnais <p>Depuis 2018, la direction de la valorisation du patrimoine édite des brochures permettant aux habitants comme aux touristes de découvrir</p>	

		<p>la richesse et la variété du patrimoine dijonnais. Ces brochures constituent une introduction synthétique idéale sur différentes thématiques ou périodes de l'histoire de la ville. Trois formats sont disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les focus invitent à la découverte d'un monument ou d'un bâtiment, - Les parcours conseillent des circuits de visites thématiques, - Les explorateurs entraînent les familles dans des parcours-jeux <p>Toutes ces brochures sont téléchargeables https://patrimoine.dijon.fr/dijon-fascicules et des versions imprimées, de certaines brochures, sont disponibles : à l'accueil de la mairie, située dans le passage du Roi entre la cour d'Honneur du Palais des ducs et des Etats de Bourgogne et le square des ducs, à l'office du tourisme, qui diffuse également d'autres documents touristiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Journées de sensibilisation au handicap <p>Des associations spécialisées comme le Comité Départemental Handisport de Côte-d'Or (CDH21) sont à même de faire découvrir la pratique sportive à destination des publics en situation de handicap et de proposer des ateliers de mise en situation pratique.</p>	
3	Nicolas Revert	<p><u>Un coin lecture dans les parcs dijonnais :</u> Implanter des boîtes à livres dans les parcs dijonnais pour permettre de lire sur place et ajouter deux compléments pour animer le dispositif ou plutôt l'enrichir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - via un QR code, donner accès à du contenu numérique de présentation historique, architecturale, patrimoniale... du lieu où se trouve la boîte à livres - ces textes peuvent être proposés en langues étrangères également - proposer des animations à proximité des boîtes à livres sur des thématiques locales ou citoyennes, sous forme d'ateliers créatifs. <p><u>Réponse des services :</u> Il est envisageable d'installer d'autres bibliothèques sous réserve des possibilités d'implantation et des contraintes techniques. Coût : 1500 € pour une boîte simple et 2000 € pour une double Pour le reste, la direction de la valorisation du patrimoine a enclenché une opération de renouvellement et d'extension de la signalétique patrimoniale dans Dijon. Les objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - uniformiser graphiquement des supports parfois disparates, - renouveler les informations proposées (texte - icono - traduction en langue anglaise et allemande), - étendre les points d'intérêts existants à de nouveaux points (valoriser des éléments patrimoniaux des quartiers - valoriser le patrimoine des 19e, 20e et 21e siècles), - dialoguer avec d'autres dispositifs tel un dispositif numérique visant à compléter le discours de la signalétique (des QR-code permettront à terme de renvoyer vers une application mobile de parcours découverte de la ville) <p>Cette signalétique se déclinera en trois supports différents : des plaques, des cartels (pour les œuvres d'art) et des pupitres pour les sites de grande envergure. Le déploiement est prévu sur 3 ans (de 2021 à 2023) : plus de 215 supports seront ainsi installés. Attention cette année il est essentiellement prévu de déployer la signalétique associée à l'ouverture de la CIGV. L'essentiel des plaques sera déployée à partir de mi-2022.</p>	
4	Jennifer Bouillier	<p><u>D'où tu viens, où nous sommes :</u> Collectage de textes et d'images afin de réaliser un Fanzine édité et distribué aux habitants. Réalisation du Fanzine par Luciano Ferraz à titre bénévole et édition du document par un ESAT spécialisé en imprimerie.</p>	

		<p>Le contenu du Fanzine : une fiction collective autour des origines. Pour se faire, les participants répondront à un questionnaire type : questionnaire de Proust.</p> <p>L'objet de ce projet n'est pas temps la question des "origines" (géographiques, etc). Il s'agit de favoriser des rencontres entre les habitants.</p> <p>Réponse des services : Ce projet est réalisable. Toutefois, si ce projet est retenu, le coût sera à affiner en fonction du type de document à imprimer et du nombre d'exemplaires souhaités.</p> <p>Coût estimatif : 2500 €</p>	
5	Amélie Gambier	<p><u>De nouveaux espaces d'exposition dans tous les parcs de la ville :</u></p> <p>Les expositions sur les grilles du jardin Darcy sont très intéressantes, pourquoi ne pas généraliser ce principe sur l'ensemble des parcs de la ville là où c'est techniquement possible ? (le parc de la Colombière, par exemple, mais il y en a tant d'autres, par exemple dans mon quartier, le parc du Château de Pouilly). Avec le même dispositif d'affichage, les expositions deviendraient mobiles, pourraient toucher d'autres publics, se croiser et offrir encore plus de contenu culturel accessible aux Dijonnais. On peut même imaginer, sur un même thème, qu'elles se complètent et puissent offrir ainsi des parcours culturels inédits.</p> <p>Réponse des services : Ce projet s'inscrit effectivement dans la continuité des grilles installées sur les grilles du jardin Darcy. Il s'agit d'un projet réalisable sur le moyen/long terme qui nécessitera d'être anticipé et travaillé en étroite collaboration avec la direction de la culture. Le coût d'installation d'une galerie de vitrines est estimé à 10 000 €. Le coût d'une impression d'exposition est estimé à 500 €.</p> <p>Coût estimatif : 15 000 €</p>	
6	Jocelyne Attard	<p><u>Espace jeux d'enfants :</u></p> <p>Il serait appréciable que les jeux pour enfants soient installés sur une surface couverte d'enrobé - spécial jeux d'enfants - au lieu d'être sur du sable, pas très confortable et surtout pas très hygiénique.</p> <p>Réponse des services : Il y a 3 types de sol amortissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> -sable de Saône : 6500 m2 environ -sol synthétique : 1500 m2 environ -copeaux de bois : 400 m2 environ <p>Coût de réalisation d'un sol amortissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> -sol synthétique : de 132 à 208 € ttc le m² en fonction de la hauteur de chute -sable de Saône : 44 € ttc le m² quelque soit la hauteur de chute -copeaux de bois : environ 50 € du m² quelque soit la hauteur de chute <p>Principales opérations d'entretien d'un sol amortissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> -sol synthétique : -nettoyage hydraulique (pour nettoyer les pores du matériaux) : 7.20 € du m² -réparation : de 60 à 72 € du m² en fonction de l'épaisseur du sol -suppression : 12 € du m² -majoration de X3 du contrôle annuel du fait de réaliser un test HIC -durée de vie : entre 15 et 20 ans si nettoyage hydraulique minimum 1 fois par an -sable de Saône : 	

		<ul style="list-style-type: none"> - complément de sable : 22 € du m² -régénération : 8 € du m² -durée de vie : illimitée si régénération 1 fois par an -copeaux de bois : -nettoyage quotidien : 2.70 € du m² -complément de mulch : 30 € du m² -durée de vie : matière en décomposition, complément régulier à prévoir, matériaux non concluants 	
7	Cécile Ruffin	<p><u>Cabanes à oiseaux chez les Dijonnais</u></p> <p>Je propose que soit offerte aux Dijonnais la possibilité d'installer dans leur jardin ou sur leur balcon des cabanes à oiseaux, chauves souris, à insectes. Un petit peu de la même manière que le système des composteurs. Un petit guide d'installation peut être aussi rédigé et distribué ! Ces cabanes pourraient être confectionnées par un ESAT ou structure de l'insertion.</p> <p><u>Réponse des services :</u></p> <p>Ce projet est réalisable. Ces dispositifs sont utiles pour la sensibilisation de tous à la biodiversité urbaine et lorsqu'ils sont positionnés de manière adéquate, ils contribuent concrètement à la préservation de la faune urbaine. L'idée d'un partenariat avec un ESAT pour la fabrication est pertinente, les plans, conseils pourraient être réalisés avec le jardin des sciences, la LPO...</p> <p>Ces dispositifs pourraient être distribués aux habitants volontaires lors d'opérations telles que la fête de la nature, la forêt des enfants.</p> <p>Coûts minimes de fabrication, la logistique pourrait être gérée par le jardin des sciences (exemple : les distributions de sachets de graines d'essences végétales utiles aux pollinisateurs...)</p>	
8	Christophe Espanel	<p><u>Pépinière urbaine associative et participative « du vert dans la ville » :</u></p> <p>Nous vous proposons notre projet de création de pépinière urbaine associative et participative. L'idée est d'encourager et d'accompagner les citoyens à renouer avec le jardinage comestible et/ou décoratif (horticole) en produisant des plants de variétés locales adaptées au milieu urbain si possible, de façon vertueuse (sans intrant chimique) et en acquérant des techniques de base tout en créant du lien social dans un quartier. L'association « du vert dans la ville » existe depuis l'automne 2020, est ouverte à tout le monde et a besoin d'un espace pour se développer. Il nous faudrait environ 400-500 m² (20-25 m x 20-25 m par exemple), clôturés avec un point d'eau, pour y installer une serre, une cabane à outils, un récupérateur d'eau de pluie, faire pousser quelques plants en pleine terre et accueillir des adhérents pour des ateliers, principalement, au cœur des ensembles bâtis pour être visible et inciter les gens à franchir l'entrée, idéalement.</p> <p><u>Réponse des services :</u></p> <p>Cette activité peut répondre à la demande croissante des habitants de végétaliser leurs espaces, les jardiniers des jardins partagés et familiaux avec la fourniture en plants issus d'une production locale. Toutefois le budget pour la réalisation d'un tel projet est très conséquent (40 000 € à minima) et le besoin d'un terrain adapté, équipé et répondant à la demande de se situer en centre-ville constitue un point de difficulté et sera à étudier avec les services concernés.</p> <p>Le modèle associatif garantissant la pérennité du projet au regard de l'investissement financier conséquent, les coûts d'achats des plants pour les Dijonnais, les conditions d'accès au service proposé par l'association sur le long terme seront à préciser dans une convention.</p> <p>Coût estimatif : 40 000 €</p>	

9	Catherine Obriot	<p><u>Favoriser la Nature en ville :</u></p> <p>1) Planter, dans le centre-ville historique, le long des grands boulevards, rocade etc. place de la Libération, place de la République, rue de la Liberté, rues piétonnes etc... des arbustes et arbres qui favorisent la biodiversité.</p> <p>2) Installer des nichoirs pour les oiseaux sur les toits des immeubles, dans les parcs etc...</p> <p>3) Végétaliser le pied des arbres dans les rues avec par exemple des jachères fleuries.</p> <p>3) Préserver les vieux jardins, les grands arbres qui sont des refuges pour la faune.</p> <p><u>Réponse des services :</u></p> <p>*** Plantations d'arbres - Déjà prévu</p> <p>Si le centre-ville est marqué par son aspect minéral lié à son héritage historique caractérisé par des hôtels particuliers ceints de hauts murs de clôture et d'un bâti imbriqué et dense à l'alignement , il n'en reste pas moins que l'on y trouve de nombreux espaces verts à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ses 700 arbres dont 172 dans le périmètre de l'ancien castrum auquel il convient d'ajouter les arbres des axes qui ceignent le centre-ville : Sévigné, De Brosses, Trémouille, Tiers, Carnot - ses nombreux squares, parcs et jardins : squares des Ducs, Carrelet de Loisy, Roupnel, Mère Javouhey, Jean de Berbisey, rempart Tivoli, des Bénédictins / jardin Darcy, jardin du musée de la vie Bourguignonne, le cloître Sainte-Anne. A cela peuvent s'ajouter le jardin de l'Arquebuse qui va faire l'objet très prochainement d'un réaménagement valorisant encore plus les atouts de cet espace végétal de qualité et demain les espaces rétrocedés de la cité internationale de la gastronomie et du vin. - ses 11 places végétalisées : Darcy, République, Wilson, Grangier, Zola, St Bernard, St Michel, Dupuis, 30 octobre, Barabant, Cordeliers <p>La ville de Dijon a également entamé une réflexion plus globale sur le centre-ville visant à lutter contre les îlots de chaleur urbain.</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur chaque projet de requalification de l'espace public au centre-ville, la Ville s'attache, en fonction des contraintes urbanistiques et techniques, à renforcer la végétalisation en effectuant de nouvelles plantations comme ce fut le cas lors des piétonisations de la place Notre Dame en 2019, de la place des Cordeliers et Jean Macé en 2016 ou encore plus récemment sur la place du Théâtre. - d'autres projets sont en cours d'étude et pourraient voir le jour prochainement afin d'apporter plus de fraîcheur l'été : nouvelles plantations au sein des jardins de l'îlot Tivoli Sainte-Anne, pose de brumisateurs... <p>*** Végétalisation des pieds d'arbres - déjà prévu</p> <p>La ville de Dijon, accompagnée par le jardin des sciences, encourage les initiatives des Dijonnais qui végétalisent leurs quartiers. Le programme "j'adopte un pied d'arbre, un pied de mur", piloté par le jardin des sciences, permet aux habitants de s'approprier la végétation urbaine dans leurs rues.</p> <p>(https://teleservices.dijon.fr/ma-nature/actualites/Pages/J-adopte-un-pied-d-arbre---un-pied-de-mur.aspx)</p> <p>Le fleurissement citoyen permet, au-delà de l'aspect esthétique, de fournir un abri et de la nourriture aux insectes pollinisateurs et de développer des corridors écologiques en milieu urbain.</p> <p>Pour participer à l'opération, il suffit de demander un "permis de végétaliser".</p> <p>Toutes les infos sur : https://www.metropole-dijon.fr/Services-et-missions/Environnement-et-qualite-de-vie/Biodiversite</p>	
---	------------------	--	--

		<p>*** Installer des nichoirs</p> <p>Ces dispositifs sont utiles pour la sensibilisation de tous à la biodiversité urbaine et lorsqu'ils sont positionnés de manière adéquate, il contribuent concrètement à la préservation de la faune urbaine.</p> <p>L'idée d'un partenariat avec un ESAT pour la fabrication est pertinente, les plans, conseils pourraient être réalisés avec le jardin des sciences, la LPO...</p> <p>Ces dispositifs pourraient être distribués aux habitants volontaires lors d'opérations telles que la fête de la nature, la forêt des enfants.</p> <p>Coûts minimes de fabrication, la logistique pourrait être gérée par le jardin des sciences (exemple : les distributions de sachets de graines d'essences végétales utiles aux pollinisateurs...)</p> <p>Coût : 2 000 €</p>	
10	Claude Vielix	<p><u>Dijon hier et demain :</u></p> <p>Exposition sur Dijon en mettant sur un même panneau en recherchant des cartes postales aux archives un lieu hier et ce qu'il est aujourd'hui - comme exemple hôpital central et cité de la gastronomie et du vin. Cette exposition pouvant être mise sur les grilles du jardin Darcy - soit 21 lieux emblématiques de Dijon et ce qu'ils sont aujourd'hui.</p> <p><u>Réponse des services :</u></p> <p>Ce projet est réalisable. S'il est retenu, il conviendra de cibler les lieux et la mise en page, car un projet similaire a déjà été réalisé en 2019 par la direction de la communication, intitulé « D'hier à Demain, Dijon se redessine ».</p> <p>Ce type de projet sera à mettre en place en transversalité avec la direction de la communication et les archives municipales.</p> <p>Coût d'une impression d'exposition environ 500 €</p> <p><i>Information complémentaire : lors de la commission de quartier Université du 9 juin 2021, il a été décidé que Latitude 21 organiserait et financerait cette exposition, dans le cadre des expositions que cet établissement organise régulièrement. L'ensemble des commissions de quartier pourraient être associées à ce projet (modalités à définir).</i></p>	
11	Kadhy Diaw	<p><u>Création d'un salon solidaire :</u></p> <p>Un salon solidaire a pour vocation de donner des soins esthétiques au plus démunis. Le but de cette action est de soutenir des valeurs engagées pour l'innovation sociale, la lutte contre l'exclusion et l'environnement.</p> <p>Le fonctionnement d'un salon solidaire est axé sur l'insertion et l'estime de soi.</p> <p>Le projet étant de soutenir et accompagner des personnes fragilisées de la métropole dijonnaise afin qu'elles puissent bénéficier de soins ordinaires dans un vrai salon et ce, à prix adaptés à leur situation personnelle.</p> <p>Les objectifs d'un salon solidaire ont pour but d'utiliser les soins de beauté et de bien-être comme levier pour soutenir chaque personne dans la réalisation de ses projets. Cette action a également pour but de permettre à chaque personne de pouvoir poser un autre regard sur soi et de retrouver une place dans la société.</p> <p>Le salon solidaire offre également un lieu de socialisation.</p> <p><u>Réponse des services :</u></p> <p>Ce projet est réalisable. En effet, pour retrouver l'estime de soi, l'intervention d'un professionnel du soins est effectivement valable. Un projet « Soin de soi » avait été travaillé par le service social général du Centre Communal d'Action Social, en 2020, en lien étroit avec l'école de socio esthétique de Quétigny. Malheureusement, ce projet a été suspendu du fait du contexte sanitaire. Ce salon pourrait être co-construit avec les services sociaux du CCAS.</p>	

	<p>Si ce projet est retenu, il conviendra de s'interroger sur le caractère « évènementiel » ou non, sur la fréquence, sur la question d'un salon itinérant ou sédentaire...</p> <p>Un partenariat pourrait également être envisagé avec le CHS La Chartreuse qui possède un réseau en lien avec cette thématique.</p> <p>Coût : 15 000 €</p>	
--	---	--

PROJETS DÉJÀ PRÉVUS Chevreul-Parc	
Porteur du projet	Projet
Josiane Fassin	<p>Rénovation statue Denis Mondinieu, place Jacques Prévert :</p> <p>J'ai déjà fait cette demande lors de précédents budgets participatifs. Cette statue aurait vraiment besoin d'un nettoyage.</p> <p>Réponse des services :</p> <p>Les services se mettent en lien avec une restauratrice d'art de telle manière qu'un constat d'œuvre soit effectué et qu'une restauration puisse être envisagée, si possible sur 2022. Un nettoyage sans les précautions d'usage risquant d'altérer l'intégrité de l'œuvre.</p>
Nathalie Tixier	<p>Fleurir les trottoirs :</p> <p>Profitez de la terre, autour des pieds des arbres, pour planter des fleurs nécessitant peu d'entretien. Ainsi que dans tous les mini espaces de descente de chêneaux, ou autres, pour mettre un rosier ou autres plantes grimpantes. Exemple : rue de Longvic, vers la boucherie. Un long mur... De la terre.... Pourquoi pas des roses trémières. Vers la maison d'arrêt des framboisiers...</p> <p>Réponse des services :</p> <p>La ville de Dijon, accompagnée par le jardin des sciences, encourage les initiatives des Dijonnais qui végétalisent leurs quartiers. Le programme "j'adopte un pied d'arbre, un pied de mur", piloté par le Jardin des Sciences, permet aux habitants de s'approprier la végétation urbaine dans leurs rues.</p> <p>(https://teleservices.dijon.fr/ma-nature/actualites/Pages/J-adopte-un-pied-d-arbre---un-pied-de-mur.aspx)</p> <p>Le fleurissement citoyen permet, au-delà de l'aspect esthétique, de fournir un abri et de la nourriture aux insectes pollinisateurs et de développer des corridors écologiques en milieu urbain. Pour participer à l'opération, il suffit de demander un "permis de végétaliser".</p> <p>Toutes les infos sont à retrouver sur : https://www.metropole-dijon.fr/Services-et-missions/Environnement-et-qualite-de-vie/Biodiversite</p>
CA de l'Association du Faubourg Saint Pierre	<p>Installation de cartels sur deux monuments de la rue de Longvic :</p> <p>L'un au 62, sur la maison dite « Maison du Creuzot ». Cette maison construite par le professeur de sculpture nommé Frédéric Creuzot à la fin du 19e, présente une façade remarquable qui attire l'attention de nombreux passants tant dijonnais que touristes qui s'interrogent sur la nature de cette décoration ;</p> <p>L'autre au 68, sur ce monument nommé « Croix Machefer » -il est important de l'écrire sans accent circonflexe- après qu'elle ait été restaurée ; en effet ce monument très ancien, aux origines mal connues, installé à l'emplacement d'une borne miliaire de la voie romaine Agrippa et classé Monument Historique en 1925, est en cours de restauration après avoir perdu un bras pendant l'été 2020.</p> <p>Réponse des services :</p> <p>L'installation d'une plaque patrimoniale est prévue pour la Maison Creuzot dans le cadre du renouvellement et de l'extension de la signalétique patrimoniale de la Ville de Dijon. Il est également prévu l'installation d'un cartel pour la croix Machefer. Ces installations seront effectives dans un délai de 2 à 3 ans au regard du plan d'action global prévu.</p>

Lionel Houllier	<p>Rénovation de la statue "Méduse" de la Place Jacques Prévert : Nettoyage de la statue "Méduse" qui trône au centre de la Place Jacques Prévert</p> <p>Réponse des services : Les services se mettent en lien avec une restauratrice d'art, de telle manière qu'un constat d'œuvre soit effectué et qu'une restauration puisse être envisagée si possible sur 2022. Un nettoyage sans les précautions d'usage risquant d'altérer l'intégrité de l'œuvre.</p>
Lionel Houllier	<p>Panneaux agrès sportifs du terrain des Verriers : Mettre un panneau, terrain des Verriers, pour expliquer qu'il s'agit d'une aire de loisirs et aussi expliquer le fonctionnement des agrès mis en place.</p> <p>Réponse des services : Des explications sont déjà présentes sur chacun des agrès ainsi que sur le panneau de l'entrée du terrain des Verriers.</p>

PROJETS DÉJÀ PRÉVUS Inter-quartiers	
Porteur du projet	Projet
Quentin Montastier	<p>Lombricomposter de balcon : Permettre aux Dijonnais qui le souhaitent de louer/emprunter à longue durée un lombricomposteur de petite taille de manière à ce qu'il puisse être installé sur un balcon. Il faudrait également prévoir un ramassage trimestriel/biennuel du terreau obtenu pour les personnes n'ayant pas de besoin en la matière. La mise à disposition de composteur existe déjà mais n'est pas adaptée aux balcons.</p> <p>Réponse des services : Le service Collecte et Tri des déchets propose une initiation à la pratique du lombricompostage, lors d'une formation qui se déroulera en deux temps : - la première partie théorique sur le fonctionnement d'un lombricomposteur - la seconde partie pratique consiste en la fabrication de votre propre lombricomposteur à partir de matériaux récupérés La pertinence de louer un lombricomposteur sera étudiée.</p>
Geneviève Riguet	<p>Reverdifier la ville : La ville se minéralise et gagnerait beaucoup de fraîcheur l'été à se reverdifier comme la rue Jean-Baptiste BAUDIN mais aussi, de nombreux arbres devraient être plantés dès qu'il y a la place et même au centre-ville. Dijon est moins arboré que la moyenne nationale https://www.nosvillesvertes.fr/data/insee=21231/name=Dijon</p> <p>Réponse des services : Si le centre-ville est marqué par son aspect minéral lié à son héritage historique caractérisé par des hôtels particuliers ceints de hauts murs de clôture et d'un bâti imbriqué et dense à l'alignement, il n'en reste pas moins que l'on y trouve de nombreux espaces verts à travers : - ses 700 arbres dont 172 dans le périmètre de l'ancien castrum auquel il convient d'ajouter les arbres des axes qui ceignent le centre ville : Sévigné, De Brosses, Trémouille, Tiers, Carnot - ses nombreux squares, parcs et jardins : squares des Ducs, Carrelet de Loisy, Roupnel, Mère Javouhey, Jean de Berbisey, rempart Tivoli, des Bénédictins / jardin Darcy, jardin du musée de la vie Bourguignonne, le cloître Sainte-Anne. A cela peuvent s'ajouter le jardin de l'Arquebuse qui va faire l'objet très prochainement d'un réaménagement valorisant encore plus les atouts de cet espace végétal de qualité et demain les espaces rétrocedés de la cité internationale de la gastronomie et du vin. - ses 11 places végétalisées : Darcy, République, Wilson, Grangier, Zola, St Bernard, St Michel, Dupuis, 30 octobre, Barabant, Cordeliers La ville de Dijon a également entamé une réflexion plus globale sur le centre-ville visant à lutter contre les îlots de chaleur urbain. - sur chaque projet de requalification de l'espace public au centre-ville, la Ville</p>

	<p>s'attache, en fonction des contraintes urbanistiques et techniques, à renforcer la végétalisation en effectuant de nouvelles plantations comme ce fut le cas lors des piétonisations de la place Notre Dame en 2019, de la place des Cordeliers et Jean Macé en 2016 ou encore plus récemment sur la place du Théâtre.</p> <p>- d'autres projets sont en cours d'étude et pourraient voir le jour prochainement afin d'apporter plus de fraîcheur l'été : nouvelles plantations au sein des jardins de l'îlot Tivoli Sainte-Anne, pose de brumisateurs...</p>
Marie-Thérèse Pichon	<p><u>Création d'un supermarché du troc gratuit, comme le SMICVAL de Veyres en Gironde :</u></p> <p>Quand je vais à la déchetterie, je suis tellement choquée par tout ce que les gens jettent dans les bennes et qui pourraient resservir à d'autres. Je trouve cette initiative à Veyres, et je la trouve excellente. Un peu le principe des boîtes à livres, mais pour tout. https://www.facebook.com/brutofficiel/videos/502185131140472</p> <p><u>Réponse des services :</u></p> <p>A l'heure actuelle, la configuration des déchetteries ne permet pas la mise en place d'un tel dispositif. Toutefois chaque déchetterie de la métropole dispose déjà d'une ressourcerie qui permet de donner une seconde vie aux objets. Des ressourceries sont gérées par Emmaüs , les objets donnés retrouvent ainsi une seconde vie dans leurs magasins à Norges-la-Ville et Chenôve. En parallèle à ce dispositif , la métropole réorganisera des « gratiféria » en lien avec la Recyclade qui consiste en des zones de gratuité éphémères où chaque personne peut donner ou prendre ce qu'elle souhaite. L'entrée est gratuite pour les visiteurs.</p>
Lauranne Cappelaere	<p><u>Instituer le troc dans les déchetteries dijonnaises :</u></p> <p>A l'instar du Smicval Market à Vayres en Gironde, instaurer un "supermarché du troc" dans les déchetteries dijonnaises : les gens déposent leur déchets et peuvent également récupérer gratuitement tout ce qui les intéresse. En plus d'être une initiative solidaire, sa portée écologique est fantastique car elle permet de réduire les déchets de 25%. Tout le monde y gagne.</p> <p><u>Réponse des services :</u></p> <p>A l'heure actuelle, la configuration des déchetteries ne permet pas la mise en place d'un tel dispositif. Toutefois chaque déchetterie de la métropole dispose déjà d'une ressourcerie qui permet de donner une seconde vie aux objets. Des ressourceries sont gérées par EMMAÜS , les objets donnés retrouvent ainsi une seconde vie dans leurs magasins à Norges et Chenôve.</p> <p>En parallèle à ce dispositif , la métropole réorganisera des gratiféria en lien avec la Recyclade qui consiste en des zones de gratuité éphémères où chaque personne peut donner ou prendre ce qu'elle souhaite. L'entrée est gratuite pour les visiteurs.</p>
Justine Chaudouet	<p><u>La Solidarité/L'environnement :</u></p> <p>La solidarité : création/ouverture d'un ou des petit(s) commerce(s) permettant à tous d'acheter des aliments à faibles coûts dont les dates de péremption sont proches. Si possible, racheter ces aliments auprès d'enseignes alimentaires afin de limiter le gaspillage. Le projet a déjà vu le jour dans certains départements de France.</p> <p>L'environnement : plantation d'arbre, arbuste, de fleurs, etc... Re-végétaliser Dijon et ses alentours !</p> <p><u>Réponse des services :</u></p> <p>La solidarité : c'est l'un des principes d'approvisionnement des épiceries sociales et des associations caritatives qui délivrent de l'aide alimentaire. S'il est perfectible, le système existe, pivotant autour de la Banque Alimentaire de Bourgogne. Dans le cadre du projet Dijon Alimentation Durable 2030 et à travers un axe de la convention de lutte contre la pauvreté (signée entre Dijon métropole et l'Etat), le renforcement de l'approvisionnement en produits alimentaires (notamment en fruits, légumes et légumineuses) est travaillé, pas simplement sur une logique de recherche de dons mais aussi en explorant les possibilités d'achat, ce qui est évoqué dans le projet.</p> <p>Dans le cadre du plan d'aide 2020-2021, la Ville de Dijon a prévu 250 000 € autour de l'aide alimentaire, somme qui a commencé à être utilisée pour équiper les structures caritatives en espaces de conservation des aliments en froid et froid négatif, permettant là aussi d'aller dans le sens d'un accès des publics en difficulté à une alimentation plus variée.</p>

	<p>On est globalement assez proche dans cette proposition du fonctionnement des épiceries sociales, déjà présentes sur Dijon (Episourire et Cœur dijonnais).</p> <p>L'environnement : si le centre-ville est marqué par son aspect minéral lié à son héritage historique caractérisé par des hôtels particuliers ceints de hauts murs de clôture et d'un bâti imbriqué et dense à l'alignement , il n'en reste pas moins que l'on y trouve de nombreux espaces verts à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ses 700 arbres dont 172 dans le périmètre de l'ancien castrum auquel il convient d'ajouter les arbres des axes qui ceignent le centre ville : Sévigné, De Brosses, Trémouille, Tiers, Carnot - ses nombreux squares, parcs et jardins : squares des Ducs, Carrelet de Loisy, Roupnel, Mère javouhey, Jean de Berbisey, rempart Tivoli, des Bénédictins / jardin Darcy, jardin du musée de la vie Bourguignonne, le cloître Sainte- Anne. A cela peuvent s'ajouter le jardin de l'Arquebuse qui va faire l'objet très prochainement d'un réaménagement valorisant encore plus les atouts de cet espace végétal de qualité et demain les espaces rétrocedés de la cité internationale de la gastronomie et du vin. - ses 11 places végétalisées : Darcy, République, Wilson, Grangier, Zola, St Bernard, St Michel, Dupuis, 30 octobre, Barabant, Cordeliers <p>La ville de Dijon a également entamé une réflexion plus globale sur le centre ville visant à lutter contre les îlots de chaleur urbain.</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur chaque projet de requalification de l'espace public au centre-ville, la Ville s'attache, en fonction des contraintes urbanistiques et techniques, à renforcer la végétalisation en effectuant de nouvelles plantations comme ce fut le cas lors des piétonisations de la place Notre Dame en 2019, de la place des Cordeliers et Jean Macé en 2016 ou encore plus récemment sur la place du Théâtre. - d'autres projets sont en cours d'étude et pourraient voir le jour prochainement afin d'apporter plus de fraîcheur l'été : nouvelles plantations au sein des jardins de l'îlot Tivoli Sainte-Anne, pose de brumisateurs...
--	--

PROJETS HORS DISPOSITIF Chevreul-Parc	
Porteur du projet	Projet
Gérard Clément	<p>Sécurité des piétons : Serait-il possible de mettre en place un passage protégé pour piétons, entre l'entrée principale du parc de la Colombière et le parking situé en face, ainsi qu'une pré-signalisation adéquate, afin de faire ralentir les véhicules ?</p> <p>Réponse des services : Ce projet ne rentre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs mais a été transmis au service concerné. Les ralentisseurs sont des dispositifs qui peuvent, certes, s'avérer efficaces très ponctuellement. Toutefois, ils génèrent des nuisances sonores peu appréciées par les riverains les plus proches. Si ces derniers y sont en général, favorables, ils ne souhaitent pas qu'ils soient installés devant leur lieu de résidence. C'est pourquoi l'emploi de tels dispositifs s'avère très limité en agglomération. Quant au marquage d'un passage piétons même s'il semble apporter un peu plus de courtoisie de la part des automobilistes l'étude de l'accidentologie corporelle met en évidence une prudence moins grande de la part des piétons qui ne s'engagent pas toujours dans les meilleures conditions. L'absence de passage piétons donne également plus de liberté pour le piéton qui peut alors traverser en tout point de la chaussée ce qui n'est pas le cas lorsqu'il est matérialisé (règle des 50 mètres).</p>
Myriam Augustin	<p>Parc pour enfants : Je propose un parc pour enfant, dans le secteur de la rue Alfred de Musset. Il y a beaucoup d'enfants et malheureusement pas de parc à proximité des logements.</p> <p>Réponse des services : Ce projet n'est pas réalisable sans maîtrise foncière. En d'autres termes, il serait</p>

	<p>nécessaire que la Ville dispose, a minima, d'un terrain pouvant être consacré à cet usage, pour envisager l'aménagement d'une aire de jeux, dans le cadre des budgets participatifs.</p>
<p>Mohammed Ghorzi</p>	<p><u>Aménager les allées du Parc :</u> Aménager les Allées du Parc (de la place Wilson au parc de la Colombière) avec des équipements urbains, dédiés aux sports et aux loisirs pour enfants, permettraient d'égayer cette avenue fréquentée par des familles et des sportifs, plutôt que de laisser les parterres aux déjections canines. Enfin, le mélange de population aux aspirations différentes donnerait de la vie au quartier.</p> <p><u>Réponse des services :</u> Les Allées du Parc étant situées en site classé, la pose de mobilier urbain est souvent refusée (seuls quelques arceaux ont été posés, la station de gonflage vers la piscine du Carrousel a été refusée). A noter qu'une forêt urbaine a été réalisée par la ville à proximité de la piscine du Carrousel et que ce site est déjà équipé d'agrès sportifs.</p>
<p>Pierre-Yves de Taillandier</p>	<p><u>Un nouveau souffle pour la place Wilson :</u> La place Wilson est superbe mais mal investie : de mai à octobre, elle sert surtout de repère aux ivrognes et aux indigents. Il est proposé de changer l'usage de la place en transformant une des pelouses en aire de jeux pour enfants.</p> <p>Cela répondrait à un réel besoin car il n'y a pas de parc avec des jeux à proximité. Les plus proches sont le jardin des Apothicaires, sans jeux, le square Carrelet (à 600 m, c'est beaucoup pour un enfant, et il n'a pas de grand toboggan) et le square Chevreul (à plus d'1 km). Une aire de jeux avec un toboggan permettrait donc aux parents et enfants du quartier Chevreul-Parc d'avoir enfin un lieu où se retrouver. La proximité immédiate avec les écoles Joséphine Baker, Dampierre et Saint Pierre assure un succès immédiat !</p> <p>Cela permettrait de dynamiser la place, plutôt que d'en faire juste un lieu de passage. La présence de nombreux enfants dissuadera de manière certaine les ivrognes et les nombreux passants pourront en profiter.</p> <p><u>Réponse des services :</u> Ce site pourrait revêtir un caractère dangereux, pour y intégrer ce type d'installation destinée aux enfants, du fait de la circulation tout autour. De plus, elle est située en site classé et tout aménagement de ce type doit faire l'objet d'un accord de l'Architecte des Bâtiments de France.</p>
<p>Émilie Pizzi</p>	<p><u>Parc pour chiens :</u> Nos chiens ont besoin de se dépenser et de jouer entre eux, or aucun espace ne leur est dédié et nous ne pouvons pas les lâcher au parc de la Colombière, sous peine d'avoir une amende. Le parc de la Colombière est mal entretenu, il y a plusieurs espaces verts où poussent les mauvaises herbes. Ceux-ci pourraient être nettoyés et clôturés pour permettre à nos amis de se défouler et profiter d'un endroit sécurisé pour jouer. Il faudrait bien évidemment installer une fontaine à eau, voire même une pataugeoire pour qu'ils puissent se rafraîchir l'été. Conserver également les arbres pour garder ombre et fraîcheur pour l'été. Évidemment il serait impératif aux maîtres de ramasser les crottes. C'est un projet très important pour nous et nos animaux car rien n'est fait pour nous or nous sommes nombreux à posséder un chien... je pense que cela ne coûterait pas grand chose à réaliser.</p> <p><u>Réponse des services :</u> Actuellement Dijon dispose de 125 parcs et jardins répartis sur 825 hectares pour promener son chien, à condition qu'il soit tenu en laisse (comme ailleurs dans l'espace public), de 143 distributeurs de sacs et de 13 caniparcs d'une surface comprise entre 25 à 1 800 m2 dédiés aux canidés. Ces enclos sont nettoyés manuellement deux fois par semaine par le service des espaces verts. La ville ne prévoit pas de nouvelles installations car d'une part ce type d'enclos nécessite un entretien régulier qui génère des coûts de fonctionnement et que le parc de distributeurs de sacs est suffisamment dense pour que celui qui désire se procurer un sac puisse le faire facilement, par exemple lors de la promenade avec son chien, en passant devant un distributeur ou également en se rendant dans l'une des mairies de quartier où ils sont disponibles.</p>

<p>Émilie Pizzi</p>	<p><u>Éclairage Parc de la Colombière :</u> Installer des éclairages, au parc de la Colombière, notamment pour l'hiver, comme il fait nuit tout le temps. Ce serait plus rassurant pour les femmes qui souhaitent faire du sport. Je n'ai pas pu aller courir de tout l'hiver par peur de me faire agresser et je ne dois pas être la seule dans ce cas.</p> <p><u>Réponse des services :</u> Ce parc, comme les autres parcs de Dijon, est fermé au coucher du soleil, l'intérêt de l'éclairer semble relativement limité. De plus en plus de citoyens interpellent les services pour diminuer voire éteindre l'éclairage public dans les quartiers pour des raisons économiques mais surtout écologiques. La lumière crée une pollution lumineuse qui perturbe la faune et la flore, la volonté est plutôt de conserver des zones sans lumière, des trames noires, partout où cela est possible. Un premier chiffrage indicatif a néanmoins été réalisé. Le projet consiste en la mise en place de 60 ouvrages pour éclairer les 2,1 km de pistes le long du mur d'enceinte. Il n'a pas été réalisé d'étude de faisabilité par rapport aux contraintes liées à la présence d'arbres sur site dû à leur feuillage, qui bloque la lumière, ou à leurs racines qui empêchent le passage des fourreaux à proximité. L'architecte des bâtiments de France n'a pas non plus été consulté. L'estimation de l'investissement est de l'ordre de 300 000 € TTC ce qui représente un investissement très élevé au regard de l'usage sur une période et des créneaux très courts.</p>
<p>Marie-Jeanne Bratigny</p>	<p><u>Moyens pour réduire les déjections canines sur les trottoirs :</u> Ce projet est à creuser avec la brigade verte de la ville.</p> <p><u>Réponse des services :</u> Actuellement Dijon dispose de 125 parcs et jardins répartis sur 825 hectares pour promener son chien, à condition qu'il soit tenu en laisse (comme ailleurs dans l'espace public), de 143 distributeurs de sacs et de 13 caniparcs d'une surface comprise entre 25 à 1 800 m² dédiés aux canidés. Ces enclos sont nettoyés manuellement deux fois par semaine par le service des espaces verts. La ville ne prévoit pas de nouvelles installations car d'une part ce type d'enclos nécessite un entretien régulier qui génère des coûts de fonctionnement et que le parc de distributeurs de sacs est suffisamment dense pour que celui qui désire se procurer un sac puisse le faire facilement, par exemple lors de la promenade avec son chien, en passant devant un distributeur ou également en se rendant dans l'une des mairies de quartier où ils sont disponibles. De plus une campagne de sensibilisation contre les déjections canines est mise en place en 2021.</p>
<p>Mehdi Ben Acer</p>	<p><u>Espace extérieur de rencontre :</u> Créer un espace de partage, de rencontre en extérieur, structuré autour de tables de pique-nique, d'un barbecue, d'un bac à sable, d'un toboggan, implanté au niveau de l'espace vert situé entre le boulevard Greuze et la rue Maurice Ravel. Cet espace aura pour but d'inviter les habitants à se rencontrer, échanger, créer des liens et mieux vivre ensemble, quelques soient les origines, les cultures, les religions, les âges.</p> <p><u>Réponse des services :</u> Concernant l'implantation d'un barbecue, les services mènent actuellement une réflexion sur le sujet, sachant que de nombreux aspects techniques doivent être étudiés pour leur mise en place (nuisances sonores, proximité des habitations, risque de dégradations du mobilier urbain ou récupération d'objets pouvant servir de combustible, risques en terme de sécurité incendie et privatisation du domaine public...). Cet espace est par ailleurs situé à proximité du parc de la Colombière, qui dispose déjà de nombreux équipements.</p>
<p>Nicolas Grey</p>	<p><u>Piste cyclable et zone 30 :</u> La rue Magenta est passante, étroite et en sens unique. Les automobilistes l'empruntent car c'est un raccourci pour éviter la Place Wilson et la Place Salengro, alors qu'il s'agit d'une rue résidentielle, avec des écoles et des crèches à proximité. Piétons (avec enfants et poussettes) et cyclistes sont donc nombreux à emprunter cette rue. La vitesse excessive des automobilistes et leur obstination à doubler les cyclistes les contraint (surtout lorsqu'il s'agit d'enfant) de circuler sur les trottoirs qui ne sont pas prévus pour cet usage.</p>

	<p>Nous proposons que la vitesse de la rue Magenta soit limitée à 30km (comme la rue du Docteur Laval, rue parallèle, étroite également mais moins passante) et avec une piste cyclable dans le sens inverse de circulation (comme c'est le cas dans de nombreuses rue en sens unique du CV).</p> <p>Cette proposition permet d'améliorer la qualité de vie des habitants, la sécurité routière et l'usage des modes de transport propre.</p> <p>Réponse des services :</p> <p>La rue Magenta, même si de nombreux logements et services y sont présents, fait aujourd'hui partie du réseau structurant de circulation. Il paraît difficile de traiter cette voie sans se poser la question à l'échelle du quartier, voire de la ville au contraire de la rue du Docteur Laval que vous citez pour exemple.</p> <p>Au regard de la signalisation routière actuelle, la vitesse n'apparaît pas excessive, elle est même satisfaisante. En effet, les comptages effectués en 2019 montrent que 80 % des automobilistes roulent à moins de 40 km/h et 98 % à moins de 50 km/h. Le caractère structurant de la rue ne favorise pas l'abaissement de la vitesse maximale autorisée.</p> <p>La suggestion d'un double sens cyclable dans cette rue est particulièrement intéressante, tant pour le transit de cyclistes que pour les riverains. Néanmoins, les observations réalisées montrent pour l'instant les difficultés à intégrer un double sens cyclable en raison du stationnement en « chicane ». Si cette organisation est efficace pour limiter la vitesse des automobilistes, elle rend peu rassurante et potentiellement accidentogène la mise en place d'un double sens cyclable.</p>
Marie-Françoise Jacquet	<p>Cadre de vie :</p> <p>Amélioration de l'entrée de Dijon sur le terre-plein entre l'avenue du Mont Blanc et la rue de Neuilly :</p> <ul style="list-style-type: none"> - enlever les énormes blocs de béton qui maintiennent une structure métallique qui avant supportait des affichages (heureusement supprimés) - planter à la place un bel arbre symbole des ducs de Bourgogne (voir les essences plantées au château de Germolles (71) résidence des ducs de Bourgogne). <p>Réponse des services :</p> <p>Ce projet n'entre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs mais a été transmis au service concerné.</p>
Marie-Françoise Jacquet	<p>Déplacement :</p> <p>Au carrefour du boulevard de Chicago, des rues d'Auxonne, de Neuilly, avenue du Mont Blanc, matérialiser un emplacement sécurisé pour les voitures venant de la rue de Neuilly et souhaitant se diriger avenue du Mont Blanc, en direction de Sennecey-les-Dijon et Neuilly.</p> <p>Réponse des services :</p> <p>Ce projet n'entre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs mais a été transmis au service concerné.</p>
Karine Cheteau	<p>Pour une rue Chevreul plus silencieuse :</p> <p>Concevoir un réaménagement de toute la rue Chevreul avec une vraie piste cyclable indépendante des voitures et des piétons. Une limitation de la vitesse à 30 km, moins de circulation sur cette rue qui est devenue un boulevard. (Alternance entre les bouchons aux heures de pointes et vitesse très élevée des automobiles tout le reste de la journée). La route est très endommagée par endroit, notamment sur les côtés : des trous parfois dangereux à vélo. Cette rue se situe entre 2 collèges (Les Lentillères et le Parc). Dans cette rue nous avons également une école primaire, un square, un accès à la piscine d'un Carrousel.</p> <p>But du projet : assurer une sécurité à vélo et à pieds, diminuer les nuisances sonores liées à la circulation, en quelques mots: améliorer nettement la qualité de vie du quartier.</p> <p>Réponse des services :</p> <p>Ce projet n'entre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs mais a été transmis au service concerné.</p>
Michel Conon	<p>Stationnement "raisonné" :</p> <p>A l'heure de la rentrée ou de la sortie des classes de l'école Mansart, rue des Péjoces, les voitures des parents d'élèves se garent le long du trottoir devant l'école. Ce</p>

	<p>stationnement réduit la largeur de la chaussée et entraîne une difficulté de la circulation en même temps qu'une situation potentiellement accidentogène. Je propose de prévoir un stationnement en créant une partie décrochée tout le long du trottoir.</p> <p>Ce dernier mesurant 4,80 m de large, il serait possible d'envisager une "encoche" :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de 2 m de large pour que les véhicules n'empiètent pas sur la chaussée ou bien seulement - 1 m de large et les véhicules occuperaient un peu la chaussée sans perturber la circulation. <p>Dans chacun des cas, la largeur restante pour le trottoir (2,80 m ou bien 3,80 m) semble suffisante pour un déplacement sans entrave des piétons.</p> <p>Réponse des services : Ce projet ne rentre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs mais a été transmis au service concerné.</p>
--	--

PROJETS HORS DISPOSITIF Inter-quartiers	
Porteur du projet	Projet
Chloé Paday	<p><u>Végétalisation des toits :</u> Proposer une vaste campagne de végétalisation des toits dijonnais, en collaboration avec les habitants et les écoles d'urbanisme, de botanique etc...</p> <p><u>Réponse des services :</u> Ce projet dépasse largement le cadre des budgets participatifs. La végétalisation des toits de bâtiments existants amène de nombreuses contraintes et un coût très élevé : portance du bâtiment, surcharge de la toiture, questions d'étanchéité... Pour que la végétalisation des toitures apporte une contribution significative à la biodiversité urbaine, la lutte contre les îlots de chaleur, une épaisseur de terre importante est nécessaire et dans le cadre de rénovation cela est très souvent infaisable. Pour des nouvelles constructions, lorsque cela est prévu en amont, la végétalisation des toits est une opportunité intéressante. Dans le cadre du nouveau PLUiHD, une bonification est apportée aux projets si la végétalisation de la toiture du bâtiment est prévue. La ville de Dijon a fait le choix d'une végétalisation importante des toits pour la rénovation de la piscine du Carrousel : 5000 m² et 18 espèces végétales locales ont été implantées.</p>
Bassam Kurdy	<p><u>Rompre l'isolement de Dijon :</u> Pas d'aéroport à Dijon ni de TGV pour CDG ni à l'aéroport de Lyon.</p> <p><u>Réponse des services :</u> Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs, il n'entre pas dans le champs des compétences municipales.</p>
Lyse Moutongo	<p><u>Auto école solidaire :</u> Mon idée serait d'avoir une auto école solidaire pour tous les jeunes, les personnes en difficulté financière avec très peu de revenus ou pas du tout, les personnes en situation précaires, bénéficiant d'organisme comme pôle emploi, assistante sociale ou autres... En effet, de nos jours les personnes postulant pour un travail, un contrat ne se trouvant pas dans la région ou situé à plusieurs kilomètres de leur domicile peuvent rencontrer des difficultés si ces personnes ne sont pas titulaires du permis de conduire. En effet, il n'est pas toujours facile de passer son permis de conduire en raison de son coût élevé.</p> <p><u>Réponse des services :</u> Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs. Toutefois, à Dijon, il existe une plateforme mobilité du bassin dijonnais qui a vocation à répondre à toutes les problématiques de mobilité des jeunes et des moins jeunes joignable par téléphone au 03 80 43 08 14 ou par mail pm.arrondissementdijon@milobfc.fr</p>

	<p>Parallèlement, le dispositif Auto-École Acodège est dédié à des adolescents et jeunes adultes en difficulté d'insertion socioprofessionnelle pour lesquels le parcours de formation en auto-école classique n'apparaît pas adapté.</p> <p>Ce dispositif s'inscrit dans la plateforme Remobilisation Formation Insertion Emploi (RFIE) de l'Acodège.</p>
Nadine Bruchon	<p><u>Créer une promenade le long du Suzon :</u></p> <p>Je propose de créer une promenade sécurisée le long du Suzon jusqu'au centre-ville. Cette balade existe déjà avec la promenade du Suzon à la Toison d'Or puis le terre-plein central de la rue Général Fauconnet. L'idée serait de créer une promenade complète jusqu'au centre-ville en suivant le cours de la rivière, sur des chemins sécurisés et agrémentés de panneaux (comme c'est le cas sur promenade du Suzon). Une sorte de la coulée verte traversant la ville du nord au sud. L'objectif serait de créer un cheminement piéton au-dessus du Suzon canalisé avec un balisage adapté pour valoriser « l'eau ».</p> <p><u>Réponse des services :</u></p> <p>Le Suzon canalisé, comme son nom l'indique est souterrain et restera invisible aux promeneurs. Il y a 3 branches sous Dijon.</p> <p>Le Suzon passe sous des voiries et sous des immeubles dans Dijon.</p> <p>Il n'est pas possible de parler de coulée verte car ce sont sur des voiries circulées qu'il faudrait créer ce cheminement.</p> <p>Par ailleurs, il semble difficile de valoriser l'eau puisque plus de 6 mois par an, il n'y a pas d'eau dans le Suzon canalisé.</p>

III. VIE DE QUARTIER

Le tempo – actualités

Christophe Avena invite les deux représentantes du centre social du Tempo à prendre la parole.

Elles informent la commission du projet en cours d'œuvre collective, réalisée en collaboration avec la Minoterie et les habitants du quartier. Cette œuvre est confectionnée en bois, tissu et peinture et se situe à l'entrée du Tempo. L'inauguration est prévue le vendredi 2 juillet à 18h. Pour les habitants qui le souhaitent, un dernier atelier est organisé le samedi 26 juin de 9h à 15h30.

D'autre part, le Tempo rappelle l'organisation de la « Fête du parc », qui sera suivie du cinéma en plein air, le samedi 11 septembre prochain.

Cet été, Le Tempo restera ouvert et organisera, pour les habitants, des balades, pique-niques et autres sorties. A la fin du mois de juin, un séjour sera organisé pour les adultes, financé par plusieurs démarches collaboratives, à l'image du « drive couscous ». Un autre séjour sera organisé, à la mi-juillet, pour les familles.

Tout au long de l'été, des animations auront lieu, au parc des Verriers, une fois par semaine.

Enfin, l'ensemble des habitants et les représentants du Tempo regrettent l'annulation de la fête du Tempo, en raison des restrictions sanitaires.

IV. INFORMATIONS DIVERSES

1. Évolution de la participation citoyenne – point d'étape

Christophe Avena remercie les membres de la commission de leur engagement et de la prolongation de leur mandat qui a permis d'assurer la continuité de la vie démocratique locale, durant cette crise sanitaire.

Il rappelle que depuis 2002, les équipes municipales ont développé une démocratie de proximité à Dijon afin de faciliter la participation citoyenne.

En dix-neuf années d'existence, la participation citoyenne, principalement exercée par le biais des instances participatives, a su évoluer et accroître son rayonnement. En prenant en compte, à chaque renouvellement, les propositions d'amélioration apportées par les habitants.

En 2020, la crise sanitaire a rendu impossible la consultation des membres des commissions de quartier quant aux évolutions souhaitées pour ce dispositif. C'est pourquoi, la nouvelle municipalité a fait le choix de prolonger, d'un an, le mandat des membres des commissions de quartier ayant siégé entre 2017 et 2020 afin de se donner le temps de mener une réflexion sur l'évolution du dispositif de participation citoyenne.

Depuis le mois de mars, la collectivité travaille sur l'évolution de la participation citoyenne avec l'aide de RES PUBLICA, cabinet de conseil en concertation et dialogue collaboratif, retenu suite à une consultation lancée par la Ville de Dijon.

La première phase, dédiée au diagnostic, touche à sa fin. Cette phase s'est notamment concrétisée par une quinzaine d'entretiens menés par RES PUBLICA, avec différents acteurs, internes et externes, à la collectivité (membres de commissions de quartiers, directrices et directeurs des maisons de quartiers, élus, responsables de services...).

Suite aux entretiens réalisés, différents constats sont apparus (liste non exhaustive) :

- Les dispositifs participatifs existants sont caractérisés par un « *manque d'adaptation à l'évolution des pratiques, des outils et des attentes de la population* » et la ville de Dijon est décrite « *en fin de cycle dans la façon de percevoir la participation et la démocratie locale* ».
- Les commissions de quartier apparaissent, quant à elles, comme un dispositif présentant des atouts mais aussi des dysfonctionnements portant à la fois sur l'organisation des commissions et sur leurs compétences.
- Concernant leur fonctionnement et leurs prérogatives, deux points sont particulièrement saillants : le dispositif gagnerait d'une part à s'inscrire dans une logique moins descendante vis-à-vis de la municipalité, à impliquer davantage les habitant·es d'autre part.
- Beaucoup rapportent un « *ordre du jour subi* » et un « *déficit de circulation de la parole* » durant les commissions, avec « *trop d'informations municipales transmises* » et « *pas assez de débats et d'échanges* », « *un lieu d'information descendante* ».
- La composition des commissions pose également question, avec « *un manque de diversité générationnelle et sociologique* », des « *renouvellements limités* », ainsi

que la « *sur-représentation de certains sous-quartiers* » (généralement plus aisés) au sein des commissions.

- Les commissions de quartier sont caractérisées par un « *aspect assez scolaire* » dans leur animation et la disposition des salles, « *une diminution de l'engagement citoyen* » et « *des problèmes de représentativité* » même si les commissions « *génèrent de la vie et du lien* », permettent « *d'apporter de la politique dans les quartiers* » et de « *rapprocher élu·es et habitant·es* ».

Ces constats montrent que Dijon, après avoir été en avance dans le domaine de la démocratie participative, a aujourd'hui besoin de développer de nouvelles pratiques de participation. Même si cela n'a pas empêché l'équipe municipale et son action de continuer d'être appréciées, la ville de Dijon doit préparer l'avenir pour ajuster la pratique de la démocratie à Dijon et les attentes des Dijonnais. Trois facteurs favorables au changement et à l'amélioration de la pratique de la participation citoyenne émergent des entretiens :

1. Il y a de l'appétence parmi les Dijonnais à s'impliquer dans la vie municipale : en témoignent par exemple les niveaux importants de participation aux consultations numériques organisées via la plateforme participative.
2. Cette appétence à l'implication des citoyens se retrouve au sein des services où la participation est perçue positivement par les directions
3. Le renouvellement de la direction générale et des élu·es après les dernières élections municipales est perçu comme des signaux positifs et permettant d'ouvrir de nouvelles perspectives qui redonneront à Dijon une place de pionnière dans le domaine de la participation citoyenne, comme au début des années 2000.

La seconde phase qui consiste en l'organisation de 3 séminaires (élus et services) aura pour but d'échanger sur les différents constats et les propositions émanant des entretiens.

Enfin **la troisième et dernière phase permettra de finaliser et de valider la stratégie du plan d'actions** à court et moyen termes comprenant :

1. Les grands axes stratégiques
2. Les actions et les conditions opérationnelles pour renforcer et instaurer plus de participation

Une délibération est prévue à l'automne 2021 et un moment d'échange sera prévu avant la décision finale et avant la fin des commissions prévues début novembre 2021.

Enfin, **Caroline Jacquemard** regrette que les commissions de quartier ne soient pas dotées de plus de compétences. Elle regrette également l'absence des jeunes au sein des commissions. Selon elle, il est nécessaire d'engager une adaptation pour faire participer la jeune génération au processus démocratique et décisionnel.

2. Animations de l'été 2021

Cette année, malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, une centaine de partenaires culturels et sportifs s'associent à la ville de Dijon pour vous proposer de nombreux rendez-vous. Ils témoignent de la formidable vitalité culturelle et sportive de la ville avec une programmation diversifiée, pour tous les âges et tous les goûts, en journée ou en soirée.

La plaquette de la programmation de l'été est distribuée en séance à l'ensemble des membres de la commission. Elle est accessible également en suivant ce site www.guide-ete-dijon.fr.

En fin de séance, **Christophe Avena** et **Sylvain Trichard-Comparot** remercient l'ensemble des membres présents.

Christophe AVENA



Adjoint au Maire
délégué à la démocratie participative,
à la sécurité civile,
au plan de sauvegarde

Sylvain TRICHARD-COMPAROT



Co-président habitant titulaire